Les Bois de Pinceloup et de Saint-Benoît

Une randonnée proposée par Netra

Un parcours principalement en forêt, avec quelques arbres remarquables et un bel étang, et un détour patrimonial par le hameau de Loireux.



Ourée :3h30→ Difficulté :Moyenne☐ Distance :11.83km⊗ Retour point de départ :Oui✓ Dénivelé positif :42m♠ Moyen de locomotion :A pied

Clairefontaine-en-Yvelines (78120)

✓ Point bas : 128m

Dénivelé négatif: 42m

Description

A Point haut :

Départ de Clairefontaine-en-Yvelines, au croisement entre la route D27 et la route D72 (feu tricolore). Deux parkings sont disponibles :

- Le long de la D27, au-delà du croisement quand on vient de Rochefort-en-Yvelines et de l'A10.
- Derrière l'église, en remontant sur quelques mètres la D72.

176m

Balisage Bleu et Blanc

(D/A) Suivre la rue principale (D27) en direction de Rambouillet (Ouest-Nord-Ouest). Après une centaine de mètres, tourner à gauche en direction de Sonchamp (panneau). Suivre le sentier qui longe l'étang situé à main droite. Au bout du sentier, prendre la petite route à droite (Chemin de la Hunière, panneau) et dépasser la Résidence Clairefontaine.

(1) A la bifurcation, prendre le chemin de gauche, qui s'oriente plein Ouest (panneau "Chemin de la Hunière, balise Jaune). Cheminer tout droit en sousbois, en ignorant les chemins perpendiculaires. A un carrefour à proximité d'un grillage, obliquer à gauche. Cheminer au Sud-Ouest, en montant doucement, avec le grillage à main droite. Après un replat, déboucher sur un large chemin.

Balisage Rouge et Blanc

- (2) Prendre à gauche le GR[®]. Ignorer le chemin qui part à droite et suivre la direction de Saint-Arnoult (panneau).
- (3) Arrivé à la Fosse aux Loups, tourner à droite et longer l'étang situé à main gauche. Au croisement suivant, tourner à gauche à angle droit et prendre le chemin qui part entre les arbres portant les numéros 6 et 7 (parcelles forestières). Marcher au Sud-Sud-Est, traverser quelques chemins perpendiculaires, dont une allée gravillonnée, et aboutir à un carrefour avec une maisonnette en ruine sur la droite. Prendre alors le deuxième chemin à gauche (sur le côté gauche de ce chemin, arbre portant le n°18). Le terrain commence à se dégager et on devine des maisons et des prés sur la droite. Aboutir à une petite route après une barrière forestière.

Points de passages

D/A Route D27 x Route D72 N 48.612467° / E 1.909139° - alt. 134m - km 0

1 Chemin de la Hunière x Sentier des Bonnes Femmes

N 48.612439° / E 1.90077° - alt. 130m - km 0.76

2 Jonction avec le GR655

N 48.606664° / E 1.888067° - alt. 166m - km 1.99

3 - Fosse aux Loups N 48.604494° / E 1.892509° - alt. 169m - km 2.4

4 Quitter le GR peu avant Loireux N 48.592644° / E 1.904568° - alt. 170m - km 4.23

5 **Petit Loireux** N 48.587382° / E 1.901618° - alt. 163m - km 5.31

6 Route de Loireux N 48.588284° / E 1.907708° - alt. 169m - km 5.99

7 Carrefour de Saint-Benoît N 48.583035° / E 1.91946° - alt. 171m - km 7.05

8 Jonction avec le GR655 N 48.583936° / E 1.926054° - alt. 167m - km 7.54

9 Route de Sonchamp N 48.593308° / E 1.906564° - alt. 175m - km 9.35

10 Chemin de l'Essart N 48.595327° / E 1.904418° - alt. 176m - km 9.62

11 Croisement de chemins

N 48.60902° / E 1.912679° - alt. 130m - km 11.32

D/A Route D27 x Route D72 N 48.612467° / E 1.909139° - alt. 134m - km 11.83

Sans balisage

(4) Laisser le GR® partir à gauche et prendre la route sur la droite, en direction de Loireux. Après le panneau indiquant l'entrée du hameau (orthographié Louareux"), contourner la ferme par la gauche, en demeurant sur la route (ne pas s'engager dans l'allée bordée d'arbres qui part à gauche). Passer devant la Chapelle Saint-Jean. Après la chapelle, prendre la petite route à gauche (boîte aux lettres au coin, panneau "Impasse"). Suivre cette route jusqu'à Petit Loireux et après avoir dépassé les dernières maisons,

tourner à droite.

- (5) A la fin du goudron, tourner à gauche à angle droit et emprunter le chemin enherbé qui, entre deux champs, se dirige vers le bois. Au coin du bois, tourner à nouveau à gauche à angle droit. Cheminer au Nord-Est, en lisière de champ à main gauche et de bois à main droite.
- (6) Au carrefour, prendre à droite le chemin qui démarre à la barrière forestière (sur la droite, arbre portant le n°27). Après quelques mètres, à une fourche, obliquer à gauche entre les deux arbres portant respectivement les numéros 26 et 27. Suivre alors le chemin dit "Route de Loireux", tout droit pendant 1km environ (orientation Sud-Est). Aboutir au Carrefour de Saint-Benoît, aux confins des parcelles forestières numéro 28, 29, 30, 31 et 32.
- (7) Au carrefour, prendre le 3ème chemin à gauche, qui part entre les numéros de parcelle 32 et 31. Descendre doucement, franchir un ru et remonter brièvement pour déboucher sur un large chemin perpendiculaire.

Balisage Rouge et Blanc

(8) Prendre le GR® à gauche. Au carrefour suivant, passer devant une maison abandonnée (Poste de Saint-Benoît). Continuer en face sur le GR® et garder une orientation générale Nord-Ouest. Croiser plusieurs chemins et aboutir à une barrière forestière et une route goudronnée.

Sans balisage

(9) Continuer en face sur la route goudronnée (Route de Sonchamp), toujours avec une orientation Nord-Ouest. Suivre cette route sur 250m environ.

Balisage Bleu et Blanc

- (10) Quitter la route pour prendre à droite le Chemin des Essarts, qui démarre au pied d'un château d'eau. Le chemin descend, puis remonte légèrement et devient plus sableux (bois de pins et de bouleaux). Traverser un chemin perpendiculaire (panneau) et poursuivre au Nord. Cheminer dans un environnement plus dégagé de prairies humides et de bouleaux. Longer la station d'épuration située à main gauche et franchir un ruisseau.
- (11) Au croisement qui suit, obliquer à gauche pour rejoindre une barrière forestière et une route. Franchir un ruisseau et suivre la route qui part sur la gauche. Virer à droite sur cette route et dépasser une aire de jeux et un court de tennis. Monter légèrement et rejoindre la mairie de Clairefontaine et, immédiatement après, le point de départ (D/A).

Informations pratiques

Le parcours est très majoritairement en forêt. En hiver, le terrain est humide et boueux, tout particulièrement entre (3) et (4) et entre (8) et (9). Il est donc préférable d'entreprendre cette randonnée au printemps ou en été et, en tout état de cause, par temps sec.

Pour une bonne part, les chemins empruntés ne sont pas balisés : une carte au 1/25000 est indispensable.

Complément:

Cette randonnée peut être combinée avec la randonnée "<u>La Croix du Grand Veneur et les roselières de Clairefontaine</u>" qui a le même point de départ. Deux possibilités :

- Démarrer par la présente randonnée. Arrivé au point (12), obliquer à droite et suivre l'autre randonnée à partir de son point (1).
- Démarrer par l'autre randonnée. Arrivé au point (12), tourner à droite à angle aigu et suivre la présente randonnée à partir de son point (1).

Dans les deux cas, compter de l'ordre de 22,5km.

Randonnée effectuée par l'auteur le 25 janvier 2015.

A proximité

En forêt:

- La Fosse aux Loups (étang), en (3).
- Le Poste de Saint-Benoît (ancienne maison forestière?), peu après (8).
- Le Chêne de Saint-Benoît, sur la gauche du chemin peu avant un croisement, 500m environ avant (9).
- Quelques autres arbres remarquables de place en place.

A Loireux (commune de Sonchamp), entre (4) et (5):

- Pigeonnier (ancien Manoir de Loireux).

Les Bois de Pinceloup et de Saint-Benoît



- Chapelle Saint-Jean (XVe).

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-les-bois-de-pinceloup-et-de-saint-benoit/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN **MILIEU VIVANT**

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.